



PRIX DU MÉRITE MUNICIPAL 2007

Le Mérite municipal est un témoignage de reconnaissance à l'égard de personnes ou d'organismes qui ont œuvré d'une façon exemplaire à la préservation de la qualité de vie des gens de leur milieu.

Selon sa taille, une municipalité appartient à l'une des **classes** suivantes :

- classe 1 : 100 000 habitants et plus
- classe 2 : 10 000 à 99 999 habitants
- classe 3 : 5 000 à 9 999 habitants
- classe 4 : 2 000 à 4 999 habitants
- classe 5 : 1 999 habitants et moins

Pour chaque classe, les prix sont attribués dans trois **catégories** :

- citoyen
- employé municipal
- organisme à but non lucratif

MÉRITE MUNICIPAL 2007

TABLE DES MATIÈRES

LYNE LÉVESQUE Ville d'Amqui	3
LE SERVICE DE LA POLICE Ville de Blainville	4
CLUB OPTIMISTE DE CAP-SAINT-IGNACE Municipalité de Cap-Saint-Ignace	5
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE Ville de Chibougamau	6
PAULINE LEMELIN ET MONIQUE MATTE Ville de Donnacona.....	7
JULIE RICARD ET L'ÉQUIPE DE LA MUNICIPALITÉ Municipalité de Duhamel.....	8
YVES FOUCREAU Municipalité de La Martre	9
ÉQUIPE DU SERVICE DE CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES Municipalité de l'Ange-Gardien	10
FRANCINE LEGRIS Ville de Mercier	11
LE COMITÉ ALLÉGO Ville de Montréal – Arrondissement de Saint-Laurent.....	12
LES DEMEURES SAINTE-CROIX Ville de Montréal – Arrondissement de Saint-Laurent.....	13
JEANNINE VIEL Municipalité de Notre-Dame-du-Lac.....	14
LES SERVICES À LA FAMILLE DE SAINT-DENIS Paroisse de Saint-Denis.....	15
MAISON ALTERNATIVE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN Ville de Saint-Hyacinthe.....	16
STELLA MONTREUIL Ville de Trois-Rivières.....	17

MÉRITE MUNICIPAL 2007

MUNICIPALITÉ :	Amqui
POPULATION :	6 324
CLASSE :	3
RÉGION ADMINISTRATIVE :	Bas-Saint-Laurent
CATÉGORIE :	Employé municipal
CANDIDAT :	Lyne Lévesque

Le Service des loisirs de la Ville d'Amqui a pris de l'expansion au fil des années. S'il a toujours pu offrir des services de qualité aux citoyens, c'est grâce au dévouement et à la compétence de M^{me} Lyne Lévesque. Employée de la ville depuis 1988, elle n'a jamais compté ses heures car, ce qui importe pour elle, c'est l'efficacité de son service et le bonheur de ses concitoyens.

En 1994, la Ville inaugure une salle communautaire multifonctionnelle pouvant accueillir 500 personnes. Elle en confie la direction à M^{me} Lévesque, qui se chargeait déjà de la gestion locative de l'aréna, de la piscine, des gymnases, de la salle de curling, des parcs, ainsi que des terrains de balle, de tennis et de soccer. Responsable du système informatique de son service, elle a travaillé à l'implantation de trois logiciels de gestion des loisirs. Il était donc logique qu'elle assume la responsabilité du logiciel d'économie d'énergie de la ville. Cette femme aux multiples talents est également une fine psychologue qui veille au bien-être des employés et des stagiaires de son service.

M^{me} Lévesque donne une aide précieuse à plus de 80 organismes à but non lucratif. En plus de leur faciliter l'accès aux services de la ville, elle diffuse un calendrier de leurs activités dans le journal *l'Informateur municipal*. Elle trouve aussi le temps, et l'énergie, de s'engager bénévolement dans la communauté. Elle a notamment siégé au conseil d'administration du Comité de développement culturel d'Amqui de 1993 à 2005. Elle a ainsi donné un coup de main fort apprécié aux organisateurs de la Fête nationale (1996 à 2004) et du Printemps culturel. Passionnée de culture, elle a collaboré au comité Artquimédia, qui organise un concours annuel pour les artistes matapédiens.

Véritable source d'information, Lyne Lévesque est le cœur du Service des Loisirs de la Ville d'Amqui. Son professionnalisme et son entregent en font la personne idéale pour le service à la clientèle. Grâce à elle, les organismes communautaires et les citoyens sont accueillis avec bonne humeur à leur Service des Loisirs. Et ils repartent satisfaits, car leurs demandes sont traitées avec diligence et efficacité.

MÉRITE MUNICIPAL 2007

MUNICIPALITÉ :	Blainville
POPULATION :	44 582
CLASSE :	2
RÉGION ADMINISTRATIVE :	Laurentides
CATÉGORIE :	Employé municipal
CANDIDAT :	Service de la police

Comme beaucoup de municipalités québécoises, Blainville est confrontée aux excès de vitesse répétitifs dans ses rues. Bien décidé à mettre fin à ce problème, le Service de la police, en collaboration avec d'autres instances de la Ville, a lancé en avril 2006 « La vitesse laisse des traces », une campagne de sensibilisation pour contrer la vitesse excessive, particulièrement dans les zones scolaires et résidentielles.

La campagne comportait des actions préventives (affiches, documents imprimés, barrages routiers, visites dans les écoles, site Internet) et répressives (surveillance policière et émission de contraventions). Les deux approches étaient d'ailleurs bien représentées par le slogan « La vitesse laisse des traces » et la signature « Tolérance zéro à Blainville ».

Le concept visuel était percutant et s'est valu bien des éloges. Pour lutter contre la deuxième cause de décès sur les routes, l'image était à la hauteur des dommages. Des traces de freinage illustrent une tentative d'éviter, à la dernière seconde, le piéton ou le cycliste vulnérable. Le chemin menant au cimetière, de même que celui présentant des traces de freinage dans un couloir d'hôpital, figurent les traces laissées dans la mémoire de la famille de la personne tuée ou dans la vie de la personne handicapée à jamais. Sur un autre panneau, le « marteau de la justice » rappelle qu'une conduite criminelle laissera des traces : dossier judiciaire, amendes, emprisonnement, etc.



Le bilan a été impressionnant : entre mai et août 2006, il y a eu, comparativement à la même période en 2005, une diminution de 30 % du nombre d'accidents avec blessés ainsi qu'une réduction importante du nombre de plaintes liées à la vitesse. Et, en avril dernier, l'Association québécoise du transport et des routes (AQTR) a décerné l'un de ses deux prix nationaux de sécurité routière à la Ville de Blainville pour sa remarquable campagne. Tous les intervenants s'entendent pour dire qu'en 2007 la campagne va, encore, laisser des traces... positives!

MÉRITE MUNICIPAL 2007

MUNICIPALITÉ :	Cap-Saint-Ignace
POPULATION :	3 225
CLASSE :	4
RÉGION ADMINISTRATIVE :	Chaudière-Appalaches
CATÉGORIE :	Organisme à but non lucratif
CANDIDAT :	Club Optimiste de Cap-Saint-Ignace

En 2006, plus de 2000 citoyens ont participé aux activités organisées par le Club Optimiste de Cap-Saint-Ignace, ce qui lui a permis de redistribuer plus de 14 000 \$ à divers organismes jeunesse. Voilà ce qui distingue cette organisation des autres clubs optimistes nord-américains : sa capacité à rassembler la collectivité pour venir en aide aux jeunes.

Participant activement aux activités d'animation de l'école primaire, le Club a financé des sorties et soutenu la brigade scolaire par de l'achat d'équipement. Il a parrainé de nombreux ateliers sur le taxage, la violence, les drogues et les agressions sexuelles. Afin d'encourager l'estime de soi chez les jeunes, il a organisé des concours d'expression orale et une remise de récompenses pour la réussite scolaire. Avec le regroupement des clubs optimistes District Est du Québec et Acadie, le Club de Cap-Saint-Ignace a aussi payé les coûts du séjour de trois adolescents à l'Institut de Leadership Jeunesse.

Parce que le manque d'activité physique chez les jeunes est en passe de devenir un problème de santé publique, le Club Optimiste a redoublé d'effort pour les inciter à bouger davantage. En plus de continuer à soutenir financièrement le parc récréatif municipal, nommé Parc Optimiste, il a répondu aux demandes de subventions de plusieurs organismes sportifs locaux et régionaux. Il a également organisé l'atelier préventif *Sécurité sur roues* qui a été suivi d'un rallye familial à vélo. La journée *Golf Jeunesse* a, quant à elle, attiré une douzaine de jeunes golfeurs qui ont pu être initiés à ce sport gratuitement.

Pour financer toutes ces activités, le Club met à contribution la population de même que les entreprises locales et régionales. De leur côté, les membres participent au financement par des contributions volontaires lors des rencontres bimensuelles, et dont une bonne partie est remise à la Fondation du cancer infantile. Comme ses actions auprès des jeunes capignaciens ont une influence positive sur leur avenir, le Club Optimiste de Cap-Saint-Ignace peut se vanter d'être, depuis plus de vingt ans, un véritable « AMI DE LA JEUNESSE ».

MÉRITE MUNICIPAL 2007

MUNICIPALITÉ :	Chibougamau
POPULATION :	7 747
CLASSE :	3
RÉGION ADMINISTRATIVE :	Nord-du-Québec
CATÉGORIE :	Organisme à but non lucratif
CANDIDAT :	Société canadienne de la Croix-Rouge, section Chibougamau-Chapais

En juin 2006, les bénévoles de la section Chibougamau-Chapais de la Croix-Rouge ont eu l'occasion de montrer l'efficacité de leur savoir-faire. En effet, à une semaine d'intervalle, deux incendies de forêt, à proximité de la Réserve de Mistassini, obligent le départ et la relocalisation temporaire de ses résidents. La Ville de Chibougamau leur offre son assistance et fait aussitôt appel aux bénévoles locaux de la Croix-Rouge.

Les bénévoles accueillent 1643 sinistrés à la première intervention et 1802 la seconde fois. Recevoir un si grand nombre de personnes dans une communauté n'est pas une mince affaire. Toutes les ressources environnantes, tant humaines, matérielles que logistiques sont sollicitées. Les établissements hôteliers, les restaurants et les commerces, sans oublier les intervenants de la santé et des services sociaux, mettent tout en œuvre pour accueillir, nourrir, loger et répondre aux besoins essentiels de la population déplacée.

Comme la population accueillie est composée d'autochtones parlant le créole majoritairement, l'anglais de façon un peu plus usuelle et très peu le français, on doit faire appel à plusieurs interprètes bilingues et trilingues provenant de la communauté sinistrée autant que de celle qui la reçoit. Les bénévoles de la Croix-Rouge doivent en outre apprendre très vite à découvrir les différences culturelles pour ne pas causer de situations irritantes ou désagréables. Ils s'en sortent avec brio, car ils ont réussi à établir des liens et à adapter leur aide en partenariat avec les autres intervenants. Ce que confirmait la porte-parole du Conseil de bande de la Réserve de Mistissini, M^{me} Anne-Marie Awashish : « Durant le séjour des familles de la Réserve à Chibougamau, des liens ont été créés, des barrières sont tombées ».

C'est dans une situation d'urgence que l'on apprécie de pouvoir compter sur une aide extérieure comme celle de la Croix-Rouge, qui n'hésite pas à agir comme partenaire des pouvoirs publics et à répondre aux appels de la municipalité de façon rapide, efficace et soutenue. En fait, depuis 1996, la Ville de Chibougamau a une entente de services aux sinistrés avec cet organisme et encourage les autres municipalités à en faire autant.

MÉRITE MUNICIPAL 2007

MUNICIPALITÉ :	Donnacona
POPULATION :	5 635
CLASSE :	3
RÉGION ADMINISTRATIVE :	Capitale-Nationale
CATÉGORIE :	Citoyen
CANDIDAT :	Pauline Lemelin et Monique Matte

C'est en s'initiant à la flûte que Pauline Lemelin s'est aperçue des bienfaits de la musique. Cette enseignante, qui travaille depuis 20 ans auprès des jeunes présentant une déficience intellectuelle, s'est donc associée à Monique Matte, une autre passionnée de cet art, qui pilote une approche musicale au Centre de ressources en déficience intellectuelle (CRDI). Ensemble, elles ont monté le spectacle *Au cœur des percussions*, avec un groupe de quinze personnes dont la déficience variait de légère à moyenne.

Tous les mercredis, le groupe se rencontrait pour des répétitions qui ont demandé une grande patience de la part des animatrices. Elles ont d'abord dû faire preuve d'ingéniosité, car leurs étudiants ne pouvaient pas lire une feuille de musique traditionnelle. Elles ont confectionné un livre de musique adapté, dans lequel la gamme est remplacée par des lettres (do = A, ré = B, etc.). Les élèves, dont certains ne savent pas lire du tout, ont appris à suivre cette dictée de lettres de gauche à droite. Selon les deux professeurs, la fierté qu'ils ont ressentie lorsqu'ils ont réussi compense largement les efforts fournis.

Ces apprentissages ont permis aux jeunes d'accroître leur estime de soi, de stimuler leur développement psychomoteur et cognitif et d'améliorer leur capacité de communication. Par exemple, une jeune fille présentant des troubles d'élocution a grandement progressé grâce au chant. Les apprentis musiciens ont aussi appris à faire équipe, une chose qui n'est pas aisée pour eux, mais qui leur est maintenant utile dans la vie de tous les jours. Le spectacle a d'abord été présenté au Manoir Saint-Basile et l'orchestre a été invité à se produire à l'occasion de la Semaine de la municipalité, le 6 juin prochain, à la Maison de la culture Georges-Hébert-Germain.

Avec les usagers du CRDI, il faut savoir proposer des moyens adaptés à leurs limites. C'est ce qu'ont fait Pauline Lemelin et Monique Matte, avec respect, compréhension et un grand dévouement. Même après plusieurs années auprès de cette clientèle particulière, elles ont toujours le feu sacré. Leur influence positive sur leur milieu continuera à se faire sentir, même après le départ à la retraite de M^{me} Matte en 2008.

MÉRITE MUNICIPAL 2007

MUNICIPALITÉ :	Duhamel
POPULATION :	364
CLASSE :	5
RÉGION ADMINISTRATIVE :	Outaouais
CATÉGORIE :	Employé municipal
CANDIDAT :	Julie Ricard et l'équipe de la municipalité

Le 9 juin prochain, la Municipalité de Duhamel, avec à sa tête Madame Julie Ricard, consacrera toute la journée à l'environnement. Pour une troisième année, il s'agit de réunir des citoyens, des intervenants du milieu environnemental, des employés et des conseillers municipaux afin d'échanger sur la meilleure façon de conserver en bonne santé le territoire lacustre et boréal. Dans de petites municipalités comme Duhamel, l'occasion de rencontrer des représentants du gouvernement du Québec ou encore d'organismes qui consacrent leurs travaux au développement durable ne se présente guère. Aussi la Municipalité ouvrira-t-elle ses portes aux visiteurs de toute la MRC afin de rendre ces rencontres possibles.

La Journée se déroulera un peu comme une foire ou un salon. Différents intervenants attendront les visiteurs au centre communautaire et échangeront avec eux. Suivra une conférence sur la santé des lacs donnée par un spécialiste reconnu pour son engagement et ses recherches. Il va s'en dire que la Municipalité absorbe tous les frais liés à cette Journée et que l'événement est gratuit, car son but est de toucher les gens de tous les milieux, l'impact sur la nature n'ayant pas de classe sociale. Ce sera aussi l'occasion de présenter différents projets déjà réalisés ou à venir, un nouveau code d'éthique, une nouvelle réglementation de la circulation nautique et un récent bilan de santé des lacs environnants.

Au sein de la MRC Papineau, Duhamel a été la pionnière en mettant en place autant de projets dans le seul but d'améliorer l'environnement pour plusieurs générations à venir. Mais comme l'impact de l'être humain sur la nature va bien au-delà des frontières duhamelloises, cette Journée permettra de multiplier les contacts avec les municipalités voisines et de partager des projets afin qu'elles aussi soient entraînées par cette vague de dynamisme et qu'elles mettent en branle des initiatives semblables dans l'avenir.

Depuis des années, Julie Ricard et son équipe se portent à la défense de l'environnement, et animent la Municipalité de Duhamel. Grâce à leur énergie, ils ont déjà réussi à modifier quelques habitudes de vie de leurs concitoyens. Aussi, avec cette troisième Journée consacrée à l'environnement, cette même énergie nourrit l'espoir de renouveler totalement la vision de toute une MRC!

MÉRITE MUNICIPAL 2007

MUNICIPALITÉ :	La Martre
POPULATION :	244
CLASSE :	5
RÉGION ADMINISTRATIVE :	Gaspésie
CATÉGORIE :	Citoyen
CANDIDAT :	Yves Foucreault

Depuis 25 ans, Monsieur Yves Foucreault travaille à la conservation du Phare de La Martre. Si celui-ci se dresse toujours fièrement face à la mer, c'est à cet homme qu'on le doit, lui qui a su, tout en lui conservant son âme et son authenticité, sauver ce joyau du patrimoine de la Haute-Gaspésie. Car, à une certaine époque, le phare risquait de disparaître!

De 1970 à 1990, une vague d'abandon et de démolition des phares déferle sur le Québec. La démolition du phare de La Martre devient inexorable et dûment planifiée dans les échanciers de la Garde Côtière. Alerté par ces décisions et conscient de la valeur historique inestimable du phare, Yves Foucreault entame alors une véritable croisade de sensibilisation.

Il présente deux projets successifs visant la rénovation de la maison du gardien et l'aménagement du terrain, puis la rénovation du phare en vue de son ouverture aux visiteurs. Devant la solidité et le sérieux de ces projets bien structurés, la Garde Côtière se laisse convaincre, renonce à la démolition du phare et accepte son ouverture aux visiteurs. Une grande victoire! Un grand succès aussi car, dès la première année, le phare attire près de 12 000 visiteurs venus des quatre coins du monde.

C'est le début d'une collaboration très fructueuse entre la Garde Côtière et le jeune Comité socio-culturel de La Martre, mis sur pied pour prendre en main la destinée touristique de la station de phare. Et les projets de M. Foucreault ne s'arrêtent pas là. Que dire du Musée des Phares qui occupe le bâtiment de l'ancien criard à brume, où des pièces rarissimes racontent l'histoire de l'évolution des phares?

M. Foucreault est un être passionné et dévoué à une noble cause, celle de sauver le phare. Du même coup, il a grandement aidé à préserver et à embellir le paysage de la Haute-Gaspésie, tout en faisant habilement la promotion de l'Association touristique de la Gaspésie de même que des différents sites attrayants de la région. Le Phare de La Martre est déjà et continuera d'être le symbole éclatant du riche patrimoine gaspésien, grâce à son grand ami et protecteur, M. Yves Foucreault.

MÉRITE MUNICIPAL 2007

MUNICIPALITÉ :	L'Ange-Gardien
POPULATION :	4 025
CLASSE :	4
RÉGION ADMINISTRATIVE :	Outaouais
CATÉGORIE :	Employé municipal
CANDIDAT :	Équipe du service de cueillette des matières résiduelles

En 2005, en ouvrant la seule soumission reçue pour la collecte des matières résiduelles, la Municipalité de l'Ange-Gardien a la désagréable surprise de voir exploser les coûts exigés, de 140 000 \$ à 320 000 \$. Pour cette petite municipalité dont les revenus dépendent essentiellement des taxes, il est hors de question de faire payer davantage les citoyens, d'autant plus qu'une hausse de taxes est déjà prévue.

En moins d'une semaine, une solution innovatrice est présentée au conseil municipal : la Municipalité deviendra la première de la région à assurer elle-même ce service. Les ressources nécessaires sont soigneusement évaluées, et des économies substantielles peuvent être réalisées. En un temps record, seulement 32 jours après l'ouverture de la soumission, le nouveau service est mis en route.

Plusieurs défis de taille doivent être relevés pour offrir ce service essentiel, qui ne peut souffrir d'interruption. Les employés municipaux affectés à la tâche possèdent peu ou pas d'expérience dans le domaine. En plus de se familiariser avec une nouvelle logistique, ils doivent apprendre à faire la maintenance du camion à ordures. Les employés travaillent de longues heures, dans des conditions parfois difficiles, pour faire de ce projet un succès. Et non seulement les économies sont-elles au rendez-vous, mais les plaintes diminuent de façon impressionnante et les citoyens signalent à maintes reprises la qualité du service.

D'autres bénéfices apparaissent à l'usage. Les employés, qui parcourent régulièrement les routes du vaste territoire de la municipalité, signalent à leurs collègues les réparations à effectuer. Ils observent également les habitudes des citoyens, ce qui permet à la municipalité d'implanter de nouveaux services qui répondent davantage aux besoins et de proposer des correctifs pour limiter les abus.

Des municipalités environnantes envisagent maintenant d'imiter l'Ange-Gardien ou de s'y associer pour collecter leurs matières résiduelles, et avec raison. Grâce au dévouement des employés municipaux, ce service implanté dans l'urgence et par nécessité s'est avéré une initiative extrêmement profitable à toute la communauté.

MÉRITE MUNICIPAL 2007

MUNICIPALITÉ :	Mercier
POPULATION :	10 231
CLASSE :	2
RÉGION ADMINISTRATIVE :	Montérégie
CATÉGORIE :	Citoyen
CANDIDAT :	Francine Legris

Tout au long des vingt dernières années, M^{me} Francine Legris a été de toutes les luttes et de toutes les réalisations de la vie culturelle à Mercier. Déjà au moment où ses trois filles fréquentaient l'école, elle manifestait son désir de s'engager bénévolement dans plusieurs comités. Puis, à 32 ans, elle se joint au Cercle de fermières de Mercier et de la région, et entreprend d'y laisser sa marque.

De responsable des comités culturels et de consommation, elle accède à la présidence où elle parvient à faire passer le nombre des membres de 50 à plus de 400. Elle transforme du même coup un léger déficit en un surplus de 9 000 \$ dès la première année. Puis, la responsabilité de tout le domaine culturel de la fédération numéro 12 lui est confiée. On lui doit entre autres la mise en place d'une bibliothèque et la fondation d'une chorale qui célèbre aujourd'hui plus de 25 ans d'existence : le Chœur Arc-en-ciel de Mercier.

Après une incursion comme présidente de la Chambre de commerce de la municipalité, on retrouve M^{me} Legris à la Table de concertation sur la Culture de Mercier, là encore comme présidente. Enfin, en 2006, c'était l'Année de la culture qui comportait une dizaine d'événements importants, et qui était sous la présidence de... M^{me} Legris! Dans les dernières années, elle a mis beaucoup d'énergie à organiser plusieurs levées de fonds afin de venir en aide à la Fondation des enfants malades et à l'organisme Virage qui lutte contre le cancer.

Et, à travers tout cela, elle a fait sa vie : elle a d'abord élevé ses trois filles, puis elle a lancé un commerce de mode, et enfin, elle a mené une carrière de styliste à la télévision pendant une décennie, notamment auprès de M^{me} Louise Deschâtelet. Toujours active, elle gère encore une boutique de mode, tout en consacrant beaucoup de temps à la culture et aux organismes humanitaires de la grande région de Montréal. En somme, Mme Francine Legris a non seulement participé à de nombreuses réalisations ponctuelles, mais elle a surtout tenu le rôle d'une organisatrice, ralliant personnes et énergies pour mener à bien des actions structurantes pour le mieux-être de sa collectivité.

MÉRITE MUNICIPAL 2007

MUNICIPALITÉ :	Montréal — Arrondissement Saint-Laurent
POPULATION :	1 634 547
CLASSE :	1
RÉGION ADMINISTRATIVE :	Montréal
CATÉGORIE :	Employé municipal
CANDIDAT :	Comité allégo

La question de l'environnement, notamment celle du transport écologique, occupe une place importante parmi les priorités de l'administration laurentienne. En 2004, l'arrondissement de Saint-Laurent s'est doté d'un Programme allégo qui a donné naissance au Comité allégo, formé d'employés volontaires qui ont mis en œuvre le programme. Initié par l'Agence métropolitaine de transport, le programme allégo fait la promotion et facilite la mise en œuvre d'alternatives à l'auto-solo pour les déplacements domicile-travail.

Lors de sa formation, le comité avait trois objectifs. D'abord faire la promotion des modes de transport alternatifs et sensibiliser les employés municipaux aux bienfaits du transport durable (transport en commun, vélo, marche). Puis, mettre en place un programme de covoiturage et un projet de vélos en libre-service pour certains édifices publics. Ces trois objectifs sont déjà atteints.

Le Comité allégo de Saint-Laurent est constitué de six employées de l'arrondissement et aussi d'une employée du Centre de gestion des déplacements de Saint-Laurent. Elles ont décidé de siéger au Comité allégo par conviction personnelle et chacune investit une somme considérable de temps et d'efforts dans les projets du comité.

Saint-Laurent a été le premier arrondissement de Montréal issu des anciennes villes de banlieue à se doter d'un programme semblable, faisant ainsi figure de pionnier et de modèle. En plus de promouvoir le transport durable et d'inciter ses employés à préserver l'environnement, le Comité allégo est engagé socialement. Il a encouragé l'entreprise d'insertion sociale Vélogik, il a participé à la marche « En ville sans ma voiture » et il a aussi organisé des événements « écoresponsables » en optant pour des activités qui génèrent peu de déchets.

Le Comité allégo connaît de plus en plus de succès auprès de la clientèle visée. Le nombre d'employés qui participent au programme de titres de transport en commun à rabais a doublé de 2006 à 2007. L'emprunt des vélos en libre-service a augmenté de 55 % entre 2005 et 2006. Enfin, le Comité allégo a tissé un véritable réseau de partenaires dans la communauté, en s'associant à l'Éco-quartier, au Carrefour jeunesse emploi, à l'entreprise Le Maillot Jaune et en encourageant de manière générale le commerce local.

MÉRITE MUNICIPAL 2007

MUNICIPALITÉ :	Montréal — Arrondissement Saint-Laurent
POPULATION :	1 634 547
CLASSE :	1
RÉGION ADMINISTRATIVE :	Montréal
CATÉGORIE :	Organisme à but non lucratif
CANDIDAT :	Les Demeures Sainte-Croix

L'organisme à but non lucratif Les Demeures Sainte-Croix a été constitué en 1987 par le docteur Robert Lavigne et messieurs Marcel Roy et Luc Morin. L'organisme a alors chapeauté le développement de logements à prix modique à l'intention des personnes âgées de 65 ans et plus.

La phase I du projet (40 logements) a été complétée en 1988, la phase II (36 logements) en 1992 et enfin, la phase III des Demeures Sainte-Croix (55 logements) est venue achever le complexe immobilier en 2006, pour un total de 131 unités. L'organisme Les Demeures Sainte-Croix continue aujourd'hui de gérer les trois immeubles.

Il y a vingt ans, peu de gens parlaient de l'augmentation de l'âge moyen de la population et des besoins en logements adaptés qui découleraient de cette tendance démographique. Avec le recul, force est de constater que messieurs Lavigne, Roy et Morin ont à l'époque fait preuve de vision en mettant en œuvre cet important chantier.

Grâce à leur initiative, la communauté de Saint-Laurent peut aujourd'hui mieux répondre à la demande croissante de logements destinés aux personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie. Les résidents des Demeures Sainte-Croix logent dans un milieu de vie chaleureux, sécuritaire et adapté à leurs besoins, situé à proximité des services de soins de santé et des transports en commun, et ce, à un prix raisonnable.

En ce qui a trait à l'aménagement urbain, Les Demeures Sainte-Croix ont été conçues selon les meilleurs standards de construction, ajoutant ainsi à la qualité de l'ensemble du cadre bâti de l'arrondissement. Elles occupent un emplacement de choix, à deux pas du CLSC et près du métro Côte-Vertu. Et, du même coup, ce nouveau complexe immobilier a dynamisé le secteur entier.

Né de l'initiative de citoyens préoccupés par la qualité de vie des aînés, le projet immobilier Les Demeures Sainte-Croix est arrivé à un moment opportun dans le développement de Saint-Laurent. Il est venu combler les besoins croissants d'un groupe de personnes qui comptent parmi les clientèles les plus vulnérables de la société.

MÉRITE MUNICIPAL 2007

MUNICIPALITÉ :	Notre-Dame-du-Lac
POPULATION :	2 107
CLASSE :	4
RÉGION ADMINISTRATIVE :	Bas-Saint-Laurent
CATÉGORIE :	Citoyen
CANDIDAT :	Jeannine Viel

Madame Jeannine Viel, par son engagement constant et soutenu, a été et est toujours maître d'œuvre d'un ensemble de réalisations qui ont comme objectif la revitalisation de Notre-Dame-du-Lac. En partenariat avec la Fondation Rues principales, elle a mis en œuvre les volets « citoyen, commercial et industriel » de la Stratégie de revitalisation.

En 1999, M^{me} Viel fait déjà partie du processus de mise en place du projet de revitalisation par l'intermédiaire de la Chambre de commerce de Notre-Dame-du-Lac où elle siège à titre de citoyenne. Elle prend alors tout en main : mobilisation des citoyens, premiers contacts avec la Fondation, recherche de fonds, de partenaires et embauche d'une coordinatrice pour le projet, dont elle veillera au cheminement durant les cinq années qui suivront. Cette leader charismatique tiendra tout au long du projet différents rôles : coprésidente du conseil d'administration de Rues principales, bénévole et formatrice.

En agissant comme gardienne de la concertation, M^{me} Viel a stimulé l'engagement de ses concitoyens dans le devenir de leur municipalité. Le bilan est impressionnant : nouvel emblème de la ville, comité Jardin, activités d'animation de toutes sortes, expositions photographiques, journal municipal, formation sur la connaissance des attraits touristiques de Notre-Dame-du-Lac, etc. Si bien que la municipalité se positionne à présent sur l'échiquier touristique témiscouatain.

Personne n'a autant réussi à canaliser les efforts des citoyens que M^{me} Viel. En mobilisant les ressources humaines et matérielles, elle est arrivée à sortir la municipalité de sa torpeur et de son immobilisme, car elle a apporté un vent de positivisme et un désir de « croire en nous », disparus depuis longtemps.

Aucun doute ne peut subsister sur le fait que M^{me} Viel a été et est toujours le moteur extraordinaire de l'engagement de ses concitoyens dans la revitalisation municipale. Sans elle, cette synergie serait absente, et il aurait peut-être été impossible de sortir de la crise survenue en 2002 lors de la perte de la principale industrie de Notre-Dame-du-Lac. Aujourd'hui, la municipalité se colore des valeurs familiales où chacun apporte sa contribution, et ce, grâce à l'engagement éclairé et sans mesure de M^{me} Jeannine Viel.

MÉRITE MUNICIPAL 2007

MUNICIPALITÉ :	Saint-Denis
POPULATION :	464
CLASSE :	5
RÉGION ADMINISTRATIVE :	Bas-Saint-Laurent
CATÉGORIE :	Organisme à but non lucratif
CANDIDAT :	Les Services à la famille de Saint-Denis

Selon les règles établies, la petite Municipalité de Saint-Denis ne comptait pas suffisamment de familles pour avoir droit à un service de garde, ni pour la petite enfance, ni pour les enfants d'âge scolaire. Devant cette situation, parents, citoyens et élus se sont réunis pour trouver une solution.

Ce comité a décidé de doter la municipalité d'un service de garde autonome géré par un organisme à but non lucratif. Comme aucune subvention ne pouvait être accordée pour l'aménagement des locaux, ce sont les citoyens eux-mêmes qui ont mis la main à la pâte.

Une levée de fonds et plusieurs activités de financement ont permis d'amasser une grande partie des sommes nécessaires à la rénovation des locaux. Un ingénieur a pris bénévolement en charge les travaux, des plans jusqu'à la pose du dernier clou. Des citoyens ont relevé leurs manches, mettant chacun à profit leurs compétences et leurs aptitudes en rénovation. Tous les travaux ont été réalisés par des bénévoles, à l'exception de ceux qui devaient répondre aux normes strictes de sécurité du bâtiment, comme l'électricité, la plomberie ou la ventilation.

Ouvert en 2006, l'établissement reçoit maintenant huit enfants d'âge préscolaire et il a permis de créer trois emplois. Les démarches sont présentement en cours pour y mettre en place un service de garde pour les enfants de 5 à 12 ans. Cette cohabitation permettra d'atteindre le seuil de rentabilité. Le projet sert maintenant de modèle à d'autres municipalités de petite taille, qui s'informent sur les procédures nécessaires pour mettre sur pied une garderie de ce genre.

Ce projet de longue haleine a mis en lumière les valeurs profondes qui animent les habitants de Saint-Denis : l'entraide, le sens du bien commun, la générosité, l'esprit d'innovation et le sens de l'entrepreneuriat. Il a tissé des liens solides. Les membres du conseil d'administration des Services à la famille de Saint-Denis ont légué à la municipalité bien plus qu'un service de garde : ils y ont fait émerger le sens de la communauté.

MÉRITE MUNICIPAL 2007

MUNICIPALITÉ :	Saint-Hyacinthe
POPULATION :	51 984
CLASSE :	2
RÉGION ADMINISTRATIVE :	Montérégie
CATÉGORIE :	Organisme à but non lucratif
CANDIDAT :	Maison alternative de développement humain

Depuis 1981, l'histoire de la Maison alternative de développement humain est marquée par de beaux succès, guidés par une volonté infatigable de toujours mieux répondre aux besoins de personnes aux prises avec une réalité difficile, celle de la maladie mentale.

Première ressource de ce type à Saint-Hyacinthe, la Maison se donne pour but de contrer l'instabilité causée par les hospitalisations à court terme. Elle se veut un milieu de vie naturel, qui offre à ses résidants tous les outils nécessaires pour retrouver une existence heureuse et profitable à la collectivité. Tout en prenant soin de la santé des personnes, les responsables de l'organisme s'intéressent surtout à l'être humain qui vit la maladie. Et les résultats sont au rendez-vous, puisque les réhospitalisations diminuent.

Non contente de ce succès, la Maison a mis en avant plusieurs autres initiatives. C'est d'abord l'Élan-demain, un service pour les ex-résidants nostalgiques de l'atmosphère accueillante de la Maison. Vient ensuite une nouvelle résidence, la Mi-Temps. Quelques années plus tard, un centre de crise est créé. Puis naissent les Ateliers Transition, voués à la réinsertion en milieu de travail. Plusieurs de ces services couvrent à la fois les clientèles des MRC Les Maskoutains, de la Vallée du Richelieu et d'Acton.

Toujours soucieuse d'étendre son action, la Maison a par ailleurs participé à la fondation de la Corporation de développement communautaire des Maskoutains, du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec et de l'Association des Alternatives en santé mentale de la Montérégie. Elle a notamment été associée à la création du Réseau intégré régional des services en santé mentale. Pionnière en son domaine, elle a servi de source d'inspiration à beaucoup d'intervenants de partout au Québec.

Visionnaire, animée par des gens d'action et de passion, la Maison alternative de développement humain offre un exemple de dynamisme et de compassion. Elle a tendu une main généreuse et compétente à un grand nombre de personnes, qui ont pu retrouver dignité et sérénité.

MÉRITE MUNICIPAL 2007

MUNICIPALITÉ :	Trois-Rivières
POPULATION :	126 603
CLASSE :	1
RÉGION ADMINISTRATIVE :	Mauricie
CATÉGORIE :	Citoyen
CANDIDAT :	Stella Montreuil

C'est en 2004 que Stella Montreuil prend la tête de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières. Cette infatigable bénévole, engagée dans le milieu culturel trifluvien depuis près de 40 ans, devient la première citoyenne à ce poste, traditionnellement occupé par un élu municipal. M^{me} Montreuil hérite d'un mandat de taille : donner un nouveau souffle au milieu culturel de Trois-Rivières, qui se veut depuis une quinzaine d'années une « Ville d'histoire et de culture ».

La fusion municipale de 2002 ayant fait passer le nombre de Triflubiens de moins de 50 000 à plus de 125 000, la nouvelle présidente façonne son conseil d'administration à l'image de la nouvelle ville, et des acteurs des milieux culturels des anciennes municipalités sont invités à y siéger. Elle adapte également la politique de subventions afin de faire rayonner la culture sur l'ensemble du nouveau territoire.

Le travail de M^{me} Montreuil porte ses fruits : en 2006, la principale salle de spectacles de Trois-Rivières connaît un taux moyen d'occupation qui la place parmi les premières au Québec. De plus, deux nouvelles salles viennent s'ajouter au réseau municipal.

D'autres projets d'envergure voient le jour, comme l'animation par la Corporation du Parc Portuaire, un site ouvert au public depuis 1988. Les expositions du Centre d'interprétation de l'industrie des pâtes et papiers y sont entièrement renouvelées. L'International de l'art vocal de Trois-Rivières y installe également sa grande scène.

M^{me} Montreuil est aussi allée de l'avant avec des initiatives structurantes et porteuses d'avenir, dont la signature d'une entente avec la Jeune chambre de commerce de la Mauricie afin de favoriser l'émergence de la relève régionale. Des fouilles archéologiques sont effectuées dans le Vieux Trois-Rivières, avec la participation du public et des étudiants. Par ailleurs, des projets de création de vitraux par les jeunes de la rue se poursuivent.

Les élus municipaux sont unanimes à reconnaître la qualité des efforts déployés par Mme Montreuil. Grâce à elle, Trois-Rivières demeure, aujourd'hui et pour longtemps, une Ville d'histoire et de culture, dont toutes les facettes sont pleinement mises en valeur.